

# COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT

- Jeudi 29 avril 2021 -



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Le Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social porte à la connaissance des organisations professionnelles d'employeurs et des travailleurs des secteurs public, para-public et privé que conformément aux conclusions des discussions et concertations entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, la journée du lundi 03 mai 2021 est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire nationale.

Cette mesure vise à permettre à toute la population et notamment aux travailleurs, un regain d'énergie et de vigueur en vue d'une reprise des activités économiques avec l'engagement et le dévouement convenables après la commémoration le 27 avril du 61ème anniversaire de l'indépendance de notre pays et le 1er mai, de la Journée internationale des travailleurs.

**Fait à Lomé, le 29 avril 2021**

**Le Ministre de la Fonction publique,  
du Travail et du Dialogue social**

**Gilbert B. BAWARA**